



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION

*Liberté
Égalité
Fraternité*



DOSSIER DE PRESSE

La stratégie nationale protéines végétales



1^{er} décembre 2020



« La France est la première puissance agricole en Europe. Et pourtant notre dépendance aux importations demeure trop importante. Ma priorité est claire : nous devons impérativement regagner en souveraineté agroalimentaire, et cela ne peut se faire sans le développement d'une production française de protéines végétales. Initiée par le Président de la République, la stratégie nationale pour le développement des protéines végétales répond à cet enjeu majeur et est dotée de plus de 100 millions d'euros pour amorcer sa mise en œuvre. »

Julien Denormandie
Ministre de l'Agriculture
et de l'Alimentation

L'autonomie protéique de la France est un sujet dont on parle peu mais qui n'en reste pas moins éminemment stratégique pour notre pays car elle pose, de manière exacerbée, la question de notre dépendance aux marchés mondiaux et aux importations, en particulier de protéines végétales sud-américaines comme le soja.

En raison de son histoire et de la mondialisation des échanges, la France n'est aujourd'hui pas assez autonome dans sa production de protéines végétales, qu'elles soient à destination de l'alimentation animale ou bien humaine. En effet, la France ne produit que la moitié des matières riches en protéines nécessaires à l'alimentation des animaux (tourteaux de soja, de colza ou de tournesol...), toutefois, elle couvre aux trois quarts les besoins protéiques des animaux d'élevage, si l'on considère les protéines apportées par l'herbe et les fourrages. En ce qui concerne l'alimentation humaine, l'agriculture française produit environ un tiers de la consommation nationale, alors même que celle-ci est en forte croissance ces dernières années.

Regagner en autonomie protéique est fondamental

car cela permet également de répondre aux défis majeurs de la décennie, qu'il s'agisse des défis environnementaux et climatiques mais également économiques. En effet, en plus d'affaiblir notre souveraineté, les importations de soja depuis les pays tiers peuvent être responsables de la déforestation, de la dégradation forestière et de la destruction d'écosystèmes naturels dans certains pays producteurs. Le développement des légumineuses en France permettrait de limiter le recours aux importations et d'avoir ainsi des effets bénéfiques pour l'environnement.

LA STRATÉGIE NATIONALE SUR LA DEFORESTATION IMPORTÉE



► Conformément à l'engagement pris dans le Plan Climat adopté en juillet 2017, la France a adopté sa stratégie nationale de lutte contre la déforestation importée destinée à **mettre fin d'ici 2030 à la déforestation causée par l'importation de produits forestiers ou agricoles non durables**.

Avec cette stratégie nationale, la France prend ses responsabilités et souhaite amener chaque acteur (producteurs, entreprises, investisseurs, consommateurs) à faire évoluer ses pratiques pour diminuer la déforestation.

Cette stratégie vise, dans un premier temps, les matières agricoles qui contribuent le plus à la déforestation importée telles que **le soja, l'huile de palme, le bœuf et ses coproduits, le cacao, l'hévéa, ainsi que le bois et ses produits dérivés**. Le front de la destruction des forêts progressant rapidement, des points d'étape seront réalisés en 2020 et 2025 afin de mesurer les progrès accomplis et, le cas échéant, prendre de nouvelles mesures contraignantes et élargir son champ à de nouveaux produits.



Parallèlement, cultiver des légumineuses favorise la biodiversité des campagnes françaises. Les légumineuses ayant une capacité à fixer l'azote de l'air et le transformer en azote directement utilisable par les plantes elles permettent par ailleurs de réduire le recours aux engrais azotés.

De plus, les légumineuses ont un intérêt nutritionnel incontestable dans l'alimentation humaine. Permettre aux Français de diversifier leurs apports en protéines en mangeant des légumes secs issus de productions locales est une priorité, en ligne avec les recommandations du Programme national nutrition santé (PNNS). L'enjeu est donc de favoriser le développement d'une offre française locale pour répondre à cette demande croissante.

Enfin, le développement de protéines végétales assurera un débouché supplémentaire aux agriculteurs, en leur permettant de répondre à de nouveaux segments de marché, de réduire leurs importations en intrants et en diminuant leur exposition à la fluctuation des cours mondiaux du soja.



LA STRATÉGIE PROTÉINES, UNE CONCERTATION REUSSIE

► La stratégie nationale pour les protéines est le fruit d'un travail conjoint, mené pendant près d'une année, **avec plus de 350 acteurs divers** – experts, chercheurs, professionnels, entreprises, associations de défense de l'environnement etc. **Il a permis d'aboutir à des propositions rassemblées en une stratégie nationale sur dix ans en faveur des protéines végétales.**

C'est sur le fondement de ce travail considérable et très riche en propositions, qu'ont été construites les mesures nationales en faveur du développement des protéines végétales. La crise sanitaire actuelle a renforcé la pertinence de cette concertation, en révélant la vulnérabilité de nos systèmes alimentaires causée notamment par la forte dépendance de l'agriculture française à des intrants (alimentation animale, engrais) importés de pays tiers.

Parce que les défis sont immenses, c'est sur 10 ans que la stratégie pour les protéines végétales françaises a été construite. Pour lancer la dynamique, un plan axé autour de 3 priorités à deux ans est d'ores et déjà engagé et financé via le plan France Relance pour :

- ① Réduire notre dépendance aux importations de matières riches en protéines, notamment le soja importé de pays tiers ;
- ② Améliorer l'autonomie alimentaire des élevages, à l'échelle des exploitations, des territoires et des filières ;
- ③ Développer une offre de produits locaux en matière de légumes secs (lentilles, pois chiche, haricots, fèves etc.).

LA STRATÉGIE PROTÉINES EN QUELQUES CHIFFRES

→ Des moyens financiers inédits seront mis en œuvre pour initier le déploiement de ce plan à horizon 2 ans, qui sera amorcée par le plan **France Relance** à hauteur de **100 millions d'euros** au titre du plan de relance auxquels viennent s'ajouter les investissements du **PIA4** et de **Bpifrance**.

→ Actuellement, près d'1 million d'hectares sont semés avec des espèces riches en protéines végétales (soja, pois, légumes secs, luzerne, légumineuses fourragères...).

→ Dès 2022, les surfaces semées avec ces espèces vont **augmenter de 40%**, soit **+ 400 000 ha en 2 ans**.

→ Dans moins de 10 ans (2030), les surfaces seront doublées pour atteindre **8% de la surface agricole utile**, ou 2 millions d'hectares.

Les protéines végétales, qu'est-ce-que c'est ?

LES PROTÉINES VÉGÉTALES SONT ISSUES DE PLANTES DONT ON UTILISE SOIT LES GRAINES SOIT L'ENSEMBLE DE LA PLANTE. Plusieurs cultures peuvent donner des protéines. Les oléagineux donnent des graines dont sont issus l'huile et les tourteaux riches en protéines. Les légumineuses quant à elles, ont la particularité de combiner des taux élevés de protéines et des vertus agronomiques et environnementales (fixation de l'azote de l'air, réduction des intrants, etc.). La matière protéique peut être présente dans la graine (soja, pois, féverole, lupin, lentille, pois chiche, haricot) ou dans la plante (il s'agit des légumineuses fourragères telles que la luzerne, le trèfle, le lotier, le sainfoin).

REPÈRES

LES SOURCES DE PROTÉINES CIBLÉES PAR LA STRATÉGIE NATIONALE PROTÉINES VÉGÉTALES

LÉGUMINEUSES



ALIMENTATION HUMAINE



Légumineuses à graines
Légumineuses fourragères

OLÉAGINEUX



Autres sources de protéines



Des protéines végétales, pour quoi faire ?

LES ANIMAUX D'ÉLEVAGE SONT LES PRINCIPAUX CONSOMMATEURS DE PROTÉINES VÉGÉTALES. En effet, les ruminants (vaches, moutons, chèvres) peuvent tirer les protéines nécessaires à leur croissance des prairies et des fourrages, tandis que les porcs, et volailles se nourrissent de graines.

Il faut savoir que près de la moitié de l'alimentation est produite chez l'éleveur ; le reste étant acheté chez un fabricant ou un fournisseur.

Les situations varient selon les filières : les filières avicole et bovine consomment l'essentiel du soja importé. A l'inverse, d'autres filières ont une dépendance plutôt faible aux importations mais qui a tendance à augmenter.



FOCUS

PART DE LA CONSOMMATION DE TOURTEAUX DE SOJA DANS L'ALIMENTATION ANIMALE



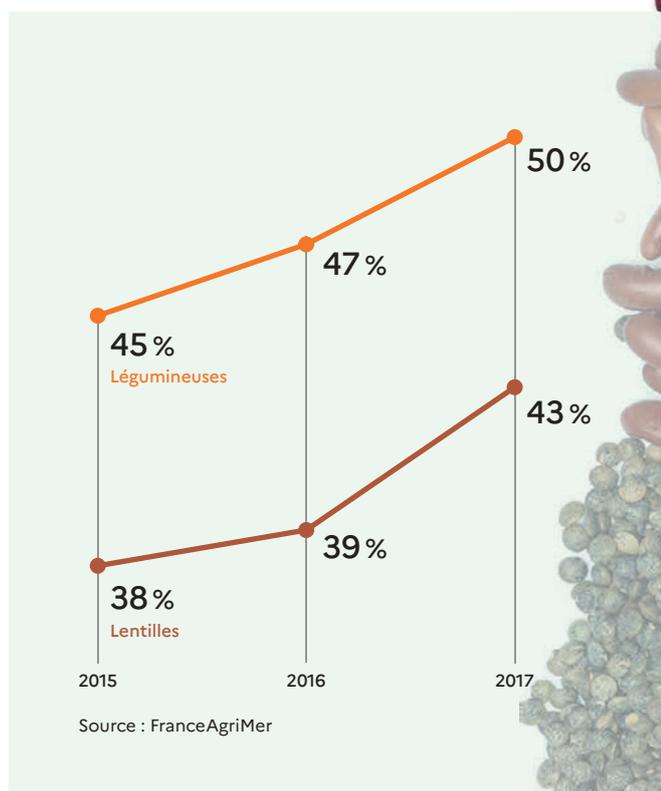
Pour un agriculteur, il est parfois plus simple et moins cher de recourir à de l'aliment tout préparé à partir de soja importé que de le produire soi-même. Ainsi, le tourteau de soja, très compétitif économiquement et très concentré en protéines de qualité, est un ingrédient privilégié. Dans les productions animales liées à des démarches de montée en gamme et de segmentation (bio, non-OGM, durable, local ou zéro-déforestation), des modes alternatifs d'alimentation des animaux peuvent également être valorisés.

QUANT AU DÉBOUCHÉ DE L'ALIMENTATION HUMAINE,

si les plantes riches en protéines végétales comme les légumes secs tels que lentilles, pois chiches, haricots, pois ou encore fèves... étaient un peu délaissées par nos modes de consommation modernes, ils bénéficient depuis quelques années d'un regain d'intérêt.



CONSOMMATION HUMAINE : TAUX DE CONSOMMATEURS DES LEGUMINEUSES ET DES LENTILLES DEPUIS 2015, EN POURCENTAGE



Les protéines végétales répondent en effet à une demande sociétale, tournée de plus en plus vers une consommation de produits locaux et de qualité.



Les défis, auxquels nous devons faire face

Le défi de la souveraineté alimentaire



Le défi économique



Le défi environnemental et climatique



Le défi nutritionnel



Le défi de la souveraineté alimentaire

Si la ferme France, grâce à ses prairies et sa production de céréales, est globalement excédentaire en protéines végétales, son élevage est néanmoins fortement dépendant des importations de matières riches en protéines, et en particulier du soja. Une moindre dépendance s'obtiendra grâce à la diversification des sources de protéines et à la maximisation de la production de protéines sur les surfaces disponibles. Cette démarche est la garantie d'une souveraineté alimentaire fondée sur le droit des citoyens, français et européens, à une alimentation produite en accord avec leurs choix sociétaux.

Le défi économique

La demande d'aliments à base de protéines connaît une forte croissance et peut constituer un moteur pour faire émerger des filières. Si la France dispose déjà d'atouts importants et d'un écosystème d'innovation performant pour répondre à l'évolution rapide de ces marchés, il faut pourtant renforcer les synergies dans les filières végétales et d'élevage, et créer les conditions d'une bonne répartition de la valeur. En d'autres termes, être autonome en protéines végétales sur le territoire français contribuera à créer de nouveaux débouchés pour les producteurs de légumineuses et de céréales et le coût d'achat des fourrages et des graines pour l'alimentation animale sera moindre pour les éleveurs.

Le défi environnemental et climatique

Les importations de soja contribuent à la déforestation, la dégradation forestière et la destruction d'écosystèmes naturels dans certains pays producteurs. La culture des légumineuses préserve les pollinisateurs, et la biodiversité et concourent à la réduction d'intrants : grâce à sa capacité à fixer l'azote de l'air, elle participe à la durabilité.

LE SAVIEZ-VOUS ?

L'alimentation animale mobilise 1/3 des terres arables. Et la moitié de la déforestation mondiale est liée à la production de soja.

Pourtant, comme le montre la science, l'élevage a des aspects très positifs : il permet notamment de conserver les prairies permanentes, véritables réservoirs de biodiversité et puits de carbone.

Les prairies stockent en moyenne 700 kg de carbone par hectare et par an. Ainsi, l'élevage extensif basé sur l'herbe permet de compenser en partie les émissions de méthane des bovins.

Source : INRAE

■ Le défi nutritionnel

En France, la consommation de légumes secs (lentilles, haricots, fèves, pois chiche, etc.) a été divisée par 4 en vingt ans, atteignant 1,7 kg/pers/an contre 3,9 kg en moyenne européenne. Le Programme national nutrition santé (PNNS) recommande d'augmenter la consommation de légumineuses (au moins 2 fois par semaine), en raison de leur richesse en fibres.

Champs
de luzerne.



Des moyens inédits au service d'une ambition claire

Pour relever ces défis, l'Etat s'engage dans un effort financier sans précédent pour amorcer la mise en œuvre de la stratégie : 100 millions d'euros du plan France relance seront déployés dans les deux prochaines années, auxquels viennent s'ajouter les investissements du 4ème Programme d'investissement d'avenir (PIA4) et de Bpifrance. Ce financement public d'une ampleur inédite constitue un levier massif qui va entraîner une dynamique globale impliquant producteurs et consommateurs.

L'objectif est clair : doubler les surfaces de plantes riches en protéines et faire de la France, un leader de la protéine végétale en alimentation humaine à horizon 2030. Notre objectif est de parvenir, dans un premier temps, à une hausse de 40% des surfaces agricoles.

Des mesures ambitieuses et concrètes

Dans le cadre de l'enveloppe dédiée de 100 M€ du plan France relance, le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation apportera un soutien :

- ★ à la structuration des filières / 50 M€ ;
- ★ aux actions de recherche développement innovation / 20 M€ ;
- ★ aux investissements et aux achats de semences chez les agriculteurs/éleveurs / 20 M€ ;
- ★ à l'innovation dans les entreprises en matière d'obtention variétale et de développement de nouvelles formes de protéines / 7 M€ ;
- ★ à la promotion de la consommation de légumes secs (lentilles, pois chiche, etc.) dans l'alimentation en particulier des enfants, selon les recommandations du PNNS / 3 M€.

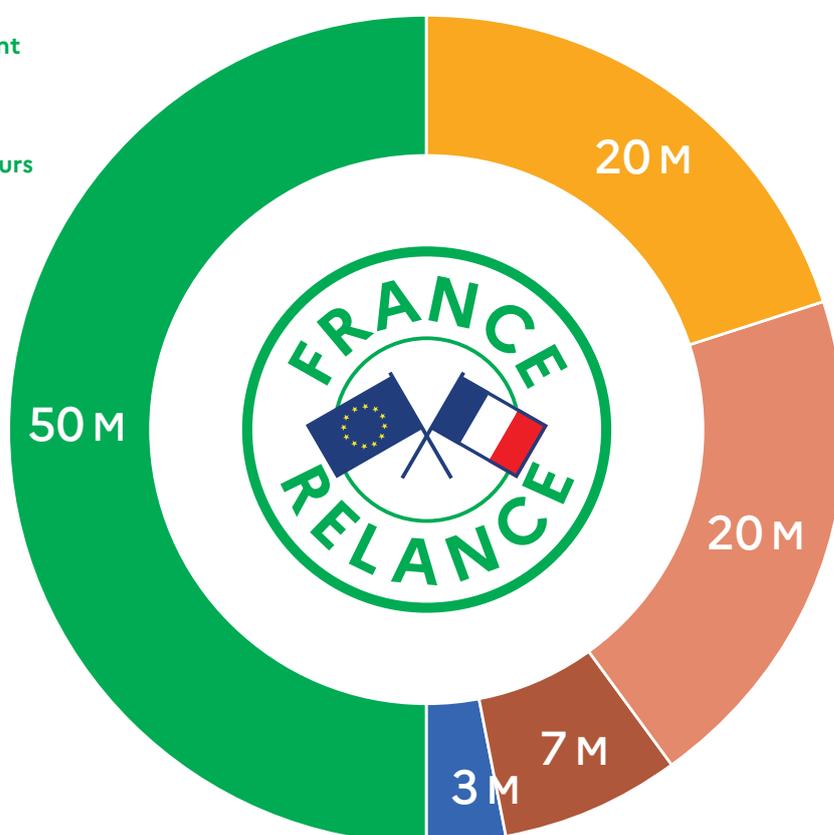
Soutien de la structuration des filières et des investissements sur l'aval.

Partenariat avec Terres Inovia, IDELE et Arvalis pour les projets collectifs en recherche développement et innovation.

Investissements amont chez les agriculteurs.

Soutien de la recherche variétale sur les légumineuses et aux entreprises qui développent d'autres formes de protéines.

Promotion de la consommation de légumes secs (lentilles, pois chiche, etc.) dans l'alimentation en particulier des enfants, selon les recommandations du PNNS.



Des mesures de soutien à la structuration des filières et aux investissements pour l'aval des filières à hauteur de 50 millions d'euros sur 2 ans.

L'un des freins au développement de la production des espèces légumineuses est lié au manque d'organisation et d'investissements de la part de l'aval de la filière : manque de débouchés rémunérateurs, absence de silos pour stocker les récoltes... Les investissements nécessaires concernent les capacités de séchage des légumineuses fourragères (luzerne), les capacités logistiques et de transformation des graines riches en protéines et des aides à la structuration de filières, au travers de projets collectifs.

En outre, des soutiens financiers seront apportés pour l'acquisition de matériel pour le transport : des bennes à grand volume par exemple ou encore la création d'outils de trituration des graines.

EXEMPLE **PROJET « PROTÉALE », PRÉFIGURATEUR DE LA STRUCTURATION DE FILIÈRES**

► Projet de 157 000 euros, financé à hauteur de 78 000 euros en 2019 dans le cadre de l'appel à projets « structuration de filières » de FranceAgriMer, le projet « Protéale » implanté dans les Hauts-de-France, était composé de 3 entités totalement intégrées.

La coopérative Noriap apporte la matière première et sécurise l'approvisionnement. Elle s'assure de planter le bon nombre d'hectares de légumineuses par exemple, pour la vendre à l'entreprise Novial, leader de la fabrication d'aliments pour animaux avec 5 usines dans la région. Novial s'occupe de transformer la production agricole en aliments riches en protéines et peut garantir ainsi l'alimentation animale aux réseaux d'éleveurs de Cobevial, groupement depuis 1954, de plus de 700 éleveurs de porcs et de bovins.

Cette structuration de 3 acteurs différents pour la filière des protéines végétales, permet à chaque maillon de cette chaîne, de trouver un juste équilibre offre/demande, mais également assure à l'éleveur l'absence de risque de rupture de fourrage pour ses bêtes.

Ce projet va également au-delà de la simple valorisation des oléo protéagineux par l'alimentation animale, en intégrant les bénéfices environnementaux induits dans le cycle de vie des produits tout au long de la chaîne de valeur. C'est un ensemble d'entreprises réunies en consortium qui se mobilise pour construire, en mode collaboratif, une filière innovante de production de viande de porc sans protéine d'importation.



UNE STRATÉGIE PORTÉE PAR LA FRANCE À L'EUROPE



L'accord sur la PAC au Conseil obtenu le 21 octobre permet la mise en place, jusqu'à 15% de l'enveloppe, de paiements directs couplés à certaines productions agricoles (pour la France, cela représente 1,1 md€ par an). Cet outil permettra de développer les surfaces de plantes riches en protéines, dans une logique de souveraineté alimentaire. C'est une avancée significative. Les négociations continuent à travers les trilogues.

Eureden, 1^{er} groupe coopératif agroalimentaire en Bretagne,

Tromelin Nutrition pour la nutrition animale et secteur R&D

Valorex, entreprise de secteur R&D et création de filières végétales destinées à l'alimentation animale et humaine.

Ces 3 entreprises se sont regroupées autour d'un projet commun, le groupement d'intérêt économique Service de valorisation des protéines qui est un partenariat en faveur des protéines bretonnes et de la réduction des importations de soja pour la nutrition animale.

La Bretagne importe 40% des protéines nécessaires pour nourrir ses animaux d'élevage, quel rôle jouez-vous pour réduire cette dépendance ?

En tant qu'acteurs majeurs de l'agriculture en Bretagne, nous sommes économiquement impactés par l'importation de soja étranger. Parallèlement, les attentes sociétales sont fortes pour réduire notre impact environnemental et pour relocaliser la production. La complémentarité et la coordination de nos trois entités : Eureden, Tromelin Nutrition et Valorex, forment une synergie unique en France et néanmoins essentielle pour organiser une filière structurée dans une logique de territoire, avec des bénéfices à tous les maillons de la chaîne : agriculteurs, éleveurs, industriels et consommateurs.

Le plan de relance va soutenir les projets ambitieux dédiés à la structuration de filières : parlez-nous de votre projet de partenariat tous les trois, en faveur des protéines bretonnes afin de réduire les importations de soja pour la nutrition animale (projet GIE SVP) ?

La moindre dépendance en protéines végétales est une opportunité pour notre agriculture bretonne mais c'est aussi un défi technique et économique car il nous faut développer de nouvelles filières compétitives. Pour y parvenir nous avons créé en mars 2019 le Groupement d'Intérêt



Économique "Service de Valorisation des Protéines", afin de créer un modèle économique rentable qui s'appuie sur des solutions du champ à l'assiette :

→ des expérimentations végétales et animales avec de nouvelles formules intégrant des cultures protéiques produites localement comme la féverole ;

→ des investissements industriels dans des outils de stockage et de transformation de ces matières premières afin d'optimiser leurs performances en élevage ;

→ une politique de contractualisation incitative pour, d'une part, sécuriser le revenu des agriculteurs, et d'autre part, garantir aux consommateurs des produits agricoles de plus grande qualité environnementale, comme ceux issus de la filière Bleu-Blanc-Cœur qui s'est engagée à limiter le soja d'importation.

Pour les éleveurs avec qui vous travaillez, qu'est-ce qui changera dans leur quotidien, concrètement ?

Aidé de sa femme Clémence et de son père Michel, Antoine Boixière est éleveur laitier au GAEC du Tertre Goutte à Pleudihen-sur-Rance (22). Leur élevage compte 115 vaches Prim'Holstein qui produisent 1450000 l de lait à l'année : « nous avons intégré des noyaux de féverole cuits incorporés dans un correcteur azoté produit par le « GIE SVP » dans l'alimentation de nos vaches il y a un an et demi, en remplacement du soja. Notre objectif était de produire sans OGM, avec des performances et une rentabilité, équivalentes pour notre exploitation. Nos vaches sont en pleine forme et produisent chacune 40 kg de lait/jour : le challenge est plus que relevé ! Nous sommes très fiers de cette démarche, que nous avons initiée par conviction personnelle ! »



Des mesures de recherche, développement et innovation (RDI) bénéficieront de 20 millions d'euros sur 2 ans.

Il existe un vrai besoin d'investissement dans la recherche sur les légumineuses, pour assurer leur compétitivité par rapport à d'autres productions.

Plusieurs projets d'intérêt collectif pourraient être rapidement mis en œuvre, tels que :

- compléter l'évaluation des variétés de légumineuses pour aider l'agriculteur à un choix optimal en fonction de son contexte ;
- mettre en place un réseau d'expérimentation « soja bio robuste » ;
- déployer plus de 300 fermes de démonstration sur l'autonomie fourragère en élevage de ruminants, etc.
- concevoir un observatoire sur les productions et usages de matières premières végétales riches en protéines.

Plusieurs programmes de RDI sont en cours de montage, coordonnés par Terres Inovia avec Idele et Arvalis, et donneront lieu à des conventions organisant le co-financement par les professionnels et le plan de relance.



PRÉSENTATION DES INSTITUTS TECHNIQUES

IDELE

L'Institut de l'élevage est un institut de recherche appliquée et de développement. Constitué sous la forme d'une association loi de 1901, sa vocation est d'améliorer la compétitivité des élevages herbivores et de leurs filières, tout en apportant des éléments de réponse aux questions sociétales. Ses travaux apportent des solutions techniques aux éleveurs de bovins, ovins, caprins et équins et aux acteurs économiques des filières.

TERRES INOVIA

Il s'agit de l'institut technique de la filière des huiles et protéines végétales et de la filière chanvre. Cet institut de recherche appliquée sert d'interface entre la recherche, les différents acteurs économiques (collecteurs, firmes...) et les producteurs. Les recherches sont menées sur la production et valorisation des cultures des oléagineux et protéagineux.

ARVALIS

Arvalis-Institut du végétal, cherche à améliorer la compétitivité des exploitations, ouvrir des débouchés, améliorer la rentabilité des productions et des filières et satisfaire consommateurs et citoyens. Le champ d'activité d'Arvalis-Institut du végétal concerne 80% de la superficie agricole française : les filières céréales à paille (blé tendre, blé dur, orges, triticale, seigle, avoine, riz...), maïs (grain, fourrage, semences, doux), sorgho, pommes de terre, fourrages, lin fibre et tabac. Au-delà des actions directement applicables en exploitation agricole les travaux de cet institut intègrent une forte dimension interprofessionnelle et contribuent à l'efficacité de chaque maillon de la filière : depuis l'évaluation des innovations produit en amont des autorisations de mise en marché jusqu'aux questions de gestion de collecte, de travail du grain, d'adaptation des matières premières aux différents processus et marchés, de valorisation des coproduits industriels.

EXEMPLE **LE PROJET VARILUZ** (SEMENCES ET SÉLECTION VÉGÉTALE, 2015)

► Ce projet, porté par l'Association des créateurs de variétés fourragères, visait à améliorer les pratiques agricoles autour de la luzerne, en étudiant la diversité variétale et la fréquence de fauche. Dans le cadre de ce projet, le modèle de culture STICS, (modèle dynamique permettant de simuler le système sol-atmosphère-culture, conceptualisé en 1996 à l'INRA) a été amélioré et utilisé pour concevoir des itinéraires à l'échelle d'un territoire.

11 variétés de luzerne ont été testées selon

3 rythmes de fauche (fréquence rapide, normale ou lente). La production de biomasse et la qualité en protéines ont été suivies. Le projet a montré l'importance réelle du choix des variétés.

Ces expérimentations ont permis ensuite d'élaborer un modèle pour prédire la production de biomasse et la qualité des cultures de luzerne en prenant en compte la variabilité génétique et la fréquence de coupe.

Des mesures de soutien aux investissements, chez les agriculteurs à hauteur de 20 millions d'euros sur 2 ans.

Ces 20 millions d'euros seront répartis selon les deux besoins cruciaux identifiés par la profession : l'investissement matériel et l'achat de semences.

Tout d'abord, l'investissement matériel est coûteux pour les exploitants/producteurs. Ainsi, un soutien de 10M€ visera à accompagner les agriculteurs dans leurs investissements en matériel spécifique à la production de légumineuses à graines et fourragères et à leur valorisation à la ferme (récolte, tri, stockage, séchage, transformation de graines...).

EXEMPLE **INVESTIR DANS UN TOASTER** **POUR LES ÉLEVEURS**

► Certaines fermes améliorent déjà leurs pratiques agricoles en utilisant un toaster. Cette machine grille les graines destinées à l'alimentation des vaches ; une fois grillées par le toaster, les graines deviennent plus digestes et apportent un meilleur équilibre alimentaire pour les animaux.

Cette meilleure digestibilité permet d'améliorer l'assimilation des acides aminés contenus dans ces protéines par les animaux. Le toaster permet ainsi d'optimiser l'alimentation du bétail en protéines produites sur l'exploitation.

Les « toasters mobiles », véritables engins mécaniques agricoles, peuvent coûter jusqu'à plus de 120 000 €. Les aides du plan de relance vont permettre d'aider les producteurs et les éleveurs en finançant de tels investissements matériels.

Ensuite des achats de semences pour inciter les éleveurs à enrichir les prairies existantes, financés à hauteur de 10M€ : les semences financées permettront l'enrichissement durable des prairies en espèces de légumineuses fourragères. Ce soutien correspond à un enrichissement d'au moins 100 000 hectares de prairies, en légumineuses fourragères. Ainsi, les animaux pourront se nourrir d'herbe riche en protéines. Par voie de conséquence, les éleveurs n'auront pas besoin d'apporter de compléments protéiques et cela contribuera à réduire leurs coûts d'achat de tourteaux de soja par exemple. De plus, il y a un avantage environnemental global en agissant sur la réduction de la déforestation et en développant les capacités de fixation d'azote. Enfin, une amélioration du bien-être animal est manifeste, en leur permettant de mieux manger et dans de bonnes conditions.

Des mesures de soutien à l'innovation dans les entreprises en matière d'obtention variétale et de développement de nouvelles formes de protéines.

Afin de soutenir un développement durable de la filière, il est nécessaire d'assurer la création de nouvelles variétés de légumineuses adaptées au changement climatique par exemple, en soutenant les entreprises de sélection dans leurs recherches.

Ainsi, alors qu'elles ne travaillaient plus sur ces espèces, du fait d'une faible demande, les entreprises de sélection variétale bénéficieront désormais d'un soutien pour leur recherche sur de nouvelles variétés de légumineuses.

Le plan de relance accompagnera l'innovation pour développer les protéines végétales et alternatives (insectes, microalgues...) pour l'alimentation animale au travers d'un partenariat avec Bpifrance. Il visera à accompagner les entreprises dans leur développement, en fonction des besoins.

LE SAVIEZ-VOUS ?



De nouvelles sources de protéines tendent déjà à se développer, grâce à des procédés d'extraction innovants ou de sources émergentes comme les insectes. À titre d'exemple, la start-up française Ÿnsect, créée en 2011 est devenue le leader mondial dans l'élevage d'insectes et leur transformation en ingrédient premium à destination de la nutrition animale et végétale. Cette entreprise transforme les insectes en alimentation animale. Par exemple, riches en protéines, les scarabées molitor élevés sont destinés à l'alimentation animale et leurs déjections sont valorisées en engrais organique pour l'agriculture.

Autre exemple, InnovaFeed, spécialiste français des protéines issues d'insectes implanté dans la Somme, est l'une des principales unités européennes de production d'insectes destinés notamment à l'aquaculture. Grâce à la mouche soldat noire, nourrie par les déchets de l'agro-industrie locale (betteraves et amidon), 15 000 tonnes de protéines d'insectes sont produites chaque année, et 57 000 tonnes de CO₂ sont économisées.

Ainsi, toute start-up impliquée dans le développement de produits, de technologies ou de services innovants en faveur des protéines végétales ou d'autres alternatives (insectes, microalgues...) pourra bénéficier d'un accompagnement adapté à ses besoins par Bpifrance. L'entreprise qui le souhaite, bénéficiera de conseils personnalisés et adaptés à sa stratégie propre de développement. Pour faire face aux différentes étapes qui peuvent s'avérer complexes, un accompagnement dédié et de l'assistance réglementaire feront partie de l'aide fournie.

Une entité chargée du suivi de ces entreprises innovantes sera créée au sein du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation.



Des mesures de promotion de la consommation de légumes secs (lentilles, pois chiche, etc.) dans l'alimentation en particulier des enfants, selon les recommandations du PNNS.

Des conventions seront signées entre FranceAgriMer et les interprofessions pour la réalisation de campagnes de promotion encourageant l'augmentation de la part de protéines végétales dans le régime alimentaire des Français, en particulier des enfants, en ligne avec les recommandations du Programme national nutrition santé (PNNS4). En effet, une diversification de l'apport protéique avec des légumes secs permet également d'augmenter l'apport en fibres importantes pour la santé.



Des financements complémentaires pour l'alimentation humaine et la recherche

En complément d'autres instruments du volet agricole du plan « France relance » seront activés pour l'alimentation humaine. En effet, **la mesure « Projets alimentaires territoriaux » (PAT) et la mesure « cantine scolaire » dotées respectivement de 80 et 50 millions d'euros** faciliteront l'intégration des légumineuses dans les repas et les circuits courts, sans oublier la formation des cuisiniers de la restauration collective dans l'utilisation des légumineuses.

Si le plan France relance donne des moyens importants et essentiels au lancement de cette stratégie avec des actions rapides, certaines actions nécessitent de la recherche sur un calendrier plus long. Ainsi une **« feuille de route de la recherche » sur les protéines végétales** a été élaborée par les principaux acteurs de la recherche française publique et privée dans le cadre de la concertation. Elle identifie les principaux verrous à lever dans les prochaines années. Il s'agit en particulier de combler le déficit historique de recherche dont ont souffert les espèces légumineuses.

Ce besoin de recherche développement et innovation à moyen et long terme sera porté dans le cadre des stratégies d'accélération qui permettront de mobiliser certains crédits du **4^e programme d'investissement d'avenir (PIA4)** parmi les stratégies d'accélération (volet alimentation durable, piloté par le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation) – crédits qui permettront de financer la recherche fondamentale sur les protéines végétales.

EXEMPLE ALIMENTATION ET TECHNOLOGIE

► La société C&DAC, laboratoire agroalimentaire de recherche et développement, accompagne les entreprises agroalimentaires dans le développement de produits. C'est à partir de graines de féverole cultivées dans les Hauts-de-France et de flocons d'avoine qu'est élaboré un dessert végétal bio. Au sein de la halle agroalimentaire du lycée agricole de Meurthe-et-Moselle, la féverole et le flocon d'avoine sont transformés en farine pour préparer un liquide végétal. Viendra ensuite l'étape de fermentation. Avant son conditionnement, l'étape de brassage avec des fruits ou du miel est réalisée. Ce produit valorise les propriétés de la féverole, une légumineuse à graine annuelle qui, associée à une céréale telle que l'avoine, assure un apport nutritionnel équilibré et riche en protéine. Ce projet de valorisation des légumineuses produites localement s'inscrit dans une dynamique collective portée par l'enseignement agricole qui vise à accompagner les agriculteurs du territoire désireux de développer une activité de transformation de leur production de légumineuses, notamment à travers les circuits courts. Ce projet a bénéficié de financement CASDAR.



Contacts presse

Service de presse de Julien Denormandie
Tél : 01 49 55 59 74
cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr

AGRICULTURE.GOUV.FR



ALIMENTATION.GOUV.FR